

Communiqué de presse  
Iñaki Echaniz  
Député des Pyrénées-Atlantiques

Iñaki Echaniz à l'initiative d'un courrier signé par plus de cinquante députés pour soutenir les trains de nuit

*Le 7 mars dernier, le député des Pyrénées-Atlantiques, Iñaki Echaniz adressait à la première ministre, un courrier afin de la sensibiliser à l'intérêt du train de nuit. La lettre, cosignée par une cinquantaine de députés de tous bords, fait suite aux conclusions du dernier [rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures \(COI\)](#), remis à Elisabeth Borne, qui soulignait la pertinence de développer ce mode de transport.*

Les parlementaires rappellent ainsi que le train de nuit « permet d'abord de connecter, entre elles, des villes peu ou mal desservies par les lignes de transport existantes, il représente également un gain de temps pour les voyageurs résidant loin de leur gare d'arrivée et constitue une alternative économique et écologique permettant de diminuer les émissions de CO2 des déplacements de l'ordre de 95 % ». Ils alertent également l'État sur le vieillissement du parc qui menace la pérennité des lignes existantes. Les députés ont ainsi demandé à la première ministre un financement pour le renouvellement et l'extension des trains de nuit au regard des multiples intérêts dans les territoires.

*« J'ai souhaité proposer une initiative transpartisane afin de marquer le soutien des députés aux préconisations du Conseil d'Orientation des Infrastructures qui s'est prononcé en faveur des dessertes de nuit. Le train de nuit est une offre de transport économique, pratique et écologique, notamment pour les habitants des territoires ruraux. Il faut investir pour rénover un matériel roulant qui a plus de quarante ans et élargir l'offre, notamment sur les axes transversaux. A l'heure où le Gouvernement plaide pour une planification écologique ambitieuse, le développement du train de nuit devrait être enfin pris au sérieux car il répond pleinement aux objectifs de décarbonation rapide et de réduction des consommations énergétiques. » Iñaki Echaniz*

*Retrouvez le courrier ci-dessous :*

Le 17 mars 2023



Liberté – Égalité – Fraternité

**Madame Elisabeth Borne**

Première ministre  
Hôtel de Matignon,  
57 Rue de Varenne,  
75700 Paris

Paris, le 7 mars 2023

Madame la Première ministre,

Le 24 février dernier, le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) rendait son rapport « Investir plus et mieux dans les mobilités pour réussir leur transition » chargé d'émettre une proposition de stratégie d'investissement de long terme et des scénarios plus précis de programmation pour les dix prochaines années, avec un axe prononcé vers la planification écologique. A cette occasion, le Conseil a notamment souligné l'utilité des trains de nuit et l'intérêt d'investir un milliard d'euros afin de renouveler le matériel et d'étendre l'offre en France.

Le train de nuit est un mode de transport dont l'intérêt est multiple pour nos territoires. Il permet d'abord de connecter, entre elles, des villes peu ou mal desservies par les lignes de transport existantes, il représente également un gain de temps pour les voyageurs résidant loin de leur gare d'arrivée et constitue une alternative économique et écologique permettant de diminuer les émissions de CO2 des déplacements de l'ordre de 95 %. Le COI rappelle, à ce titre, que « les objectifs de décarbonation rapide et de réduction des consommations énergétiques plaident pour une augmentation des dessertes, en particulier de nuit ». La commande de nouveaux trains de nuit représenterait par ailleurs un facteur d'emplois dans les territoires dotés d'industries ferroviaires.

Dans son rapport, le COI émet ainsi plusieurs propositions sur le sujet. Il signale d'abord l'état de vieillissement du parc de trains de nuit composé de voitures couchette ayant 45 ans d'âge moyen. Leur manque de confort offre des conditions de voyage difficiles et dissuade les nouveaux voyageurs d'emprunter ce mode de transport pourtant écologique, économique et aux horaires pratiques. Aussi, le vieillissement du parc menace, à court terme, la pérennité des lignes existantes dans le cadre de l'obligation prochaine de remplacement des rames. Le rapport préconise ainsi l'acquisition rapide d'un nouveau matériel roulant, qui nécessite, a minima, cinq années de fabrication.

Le COI insiste également sur l'intérêt de développer le réseau de nuit à travers la création de dix lignes pour permettre un élargissement du nombre de bénéficiaires et le renforcement de l'offre en matière de visibilité et de mutualisation des ressources, entraînant

Assemblée nationale,  
126 Rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP  
[lnki.echaniz@assemblee-nationale.fr](mailto:lnki.echaniz@assemblee-nationale.fr)

un coût par voyageur plus faible. Le collectif « Oui au train de nuit » plaide, de surcroît, en faveur de l'établissement de lignes transversales pour compléter une offre ferroviaire plus fournie depuis et vers la capitale.

Dans la continuité de la mobilisation de nombreux parlementaires, notamment à l'occasion de la loi d'orientation des mobilités, des conclusions du rapport « Trains d'Équilibre du Territoire » du Gouvernement, des annonces favorables du président de la République et du récent rapport du COI, nous souhaitons vous sensibiliser à l'intérêt économique, écologique et social que représente l'amélioration et le développement de l'offre de train de nuit en France. Leur renouvellement et leur extension nécessitent un financement ambitieux.

Nous vous remercions pour votre intérêt et vous prions de croire, Madame la Première ministre, en l'assurance de notre parfaite considération.

**Signataires :**

Iñaki ECHANIZ, Député des Pyrénées-Atlantiques  
Joël AVIRAGNET, Député de Haute-Garonne  
Christian BAPTISTE, Députée de Guadeloupe  
Mickael BOULOUX, Député de Ille-et-Vilaine  
Philippe BRUN, Député de l'Eure  
Elie CALIFER, Député de Guadeloupe  
Alain DAVID, Député de Gironde  
Arthur DELAPORTE, Député du Calvados  
Stéphane DELAUTRETTE, Député de Haute-Vienne  
Olivier FAURE, Député de Seine-et-Marne  
Guillaume GAROT, Député de Mayenne  
Jérôme GUEDJ, Député de l'Essonne  
Johnny HAJJAR, Député de Martinique  
Gerard LESEUL, Député de Seine-Maritime  
Philippe NAILLET, Député de La Réunion  
Dominique POTIER, Député de Meurthe-et-Moselle  
Hervé SAULIGNAC, Député de Ardèche  
Boris VALLAUD, Député des Landes  
Roger VICOT, Député du Nord  
Marie-Noëlle BATTISTEL, Députée de l'Isère  
Chantal JOURDAN, Députée de l'Orne  
Marietta KARAMANLI, Députée de la Sarthe  
Fatima KELOUA-HACHI, Députée de la Seine-Saint-Denis  
Anna PIC, Députée de la Manche  
Christine PIRES BEAUNE, Députée du Puy-de-Dôme  
Valérie RABAULT, Députée du Tarn-et-Garonne  
Claudia ROUAUX, Députée d'Ille-et-Vilaine  
Isabelle SANTIAGO, Députée du Val-de-Marne  
Mélanie THOMIN, Députée de Finistère  
Cécile UNTERMAIER, Députée de Saône-et-Loire

Laurent PANIFOUS, Député de l'Ariège  
David TAUPIAC, Député du Gers  
Paul MOIAC, Député du Morbihan  
Benjamin SAINT-HUILE, Député du Nord  
Léo WALTER, Député des Alpes-de-Haute-Provence  
Maxime LAISNEY, député Seine-et-Marne  
Mathilde HIGNEY, Députée d'Ille-et-Vilaine  
Clémence GIETTE, Députée du Val-de-Marne  
Ségolène AMIOT, Députée de Loire-Atlantique  
Emmanuel FERNANDES, Député du Bas-Rhin  
Stéphane PEU, Député de Seine-Saint-Denis  
Michel SALA, Député du Gard  
Eva SAS, Députée de Paris  
Sylvie FERRER, Députée des Hautes-Pyrénées  
Christophe BEX, Député de Haute-Garonne  
Loïc PRUD'HOMME, député de la Gironde  
Aymeric CARON, Député de Paris  
Marie POCHON, Députée de la Drôme  
Moetai BROTHERRSON, Député de la Polynésie Française  
Marie-Charlotte GARIN, Députée du Rhône  
Thomas PORTES, Député de Seine-Saint-Denis  
Francesca PASQUINI, Députée des Hauts-de-Seine  
Tematai LE GAYIC, Député de la Polynésie Française  
Jean-Louis BRICOUT, Député de l'Aisne  
Hubert OTT, Député du Haut-Rhin  
Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, Député de Lozère  
Louise MOREL, Députée du Bas-Rhin  
Bertrand PANCHER, Député de la Meuse

*Copie : Monsieur Clément BEAUNE, Ministre chargé des Transports*

Assemblée nationale,  
126 Rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP  
[lnki.echaniz@assemblee-nationale.fr](mailto:lnki.echaniz@assemblee-nationale.fr)